



En bref septembre 2019

Bonne rentrée 2019-2020

Chers parents, je vous souhaite la bienvenue aux nouvelles familles, bon retour aux habitués à l'école Côte-du-Nord! Je suis de retour en poste après près de 15 mois d'absence. Je remercie tous ceux qui m'ont accueilli si chaleureusement depuis mon retour. Il y a plein de fébrilité présentement à l'école. Le personnel se préparait à accueillir les élèves.

Horaire

AVANT-MIDI: accès à la cour à 8h15 et départ à 11h54.

APRÈS-MIDI: accès à la cour à 13h et départ à 15h37 (jours 3 et 8: départ à 14h42 pour les marcheurs seulement).

Administration

Veillez prendre note que l'administration est fermée entre 12 h et 13 h. Si vous désirez venir chercher votre enfant durant ce temps, nous demandons votre collaboration afin d'arriver avant 12h. Les élèves marcheurs peuvent arriver dans la cour d'école à 8h15 le matin et 12h30 le midi. La surveillance n'est pas assurée avant.

Service d'orthophonie

Nous tenons à vous rappeler que des services d'orthophonie sont offerts à l'école. Dans un but préventif en ce début d'année, l'orthophoniste peut être appelée à se présenter en classe afin de faire des observations, des dépistages ou pour offrir du support aux enseignants.

Si vous avez des inquiétudes ou des informations à partager au sujet du développement langagier de votre enfant, n'hésitez pas à communiquer avec votre enseignant.

Épluchette

Venez participer à cette belle tradition qu'est « L'épluchette ! », le jeudi 19 septembre entre 16h et 18h30 sur la cour de votre école ! Nous vous servirons des épis de maïs, des jus et de l'eau à petits prix.

Assemblée générale

L'assemblée générale des parents

- Le mercredi 11 septembre à 19h c'est à ce moment que le groupe présent élit les représentants au conseil qui prend des décisions pour l'école. On y présente aussi un résumé des activités de l'année précédente.

Fréquentation scolaire

Le 30 septembre il est impératif que votre enfant soit présent pour la vérification annuelle des élèves inscrits.

Stationnement

Le stationnement est réservé au personnel, il est donc INTERDIT de l'utiliser.

Kim Anne De Champlain, Direction